

28 novembre 2008

Information à la presse • Information à la presse

Supprimer 6000 emplois chez ArcelorMittal en Europe est totalement inacceptable

Hier, lors d'une réunion extraordinaire du Comité d'entreprise européen, ArcelorMittal annonçait son intention de supprimer 6000 emplois dans le cadre d'un plan de réduction des coûts. La FEM considère que cette annonce est tout à fait inacceptable.

ArcelorMittal n'est pas une entreprise en crise. Pour les neuf premiers mois de 2008, les 8 milliards de profit démontrent l'excellente santé du plus gros producteur d'acier au monde. La réduction de la production durant les derniers mois est largement imputable à la décision de la direction de maintenir les prix des produits de l'acier et non pas à une réduction des marchés.

Alors que les salariés sont confrontés à une période de forte incertitude, la FEM rejette l'utilisation de la crise actuelle pour mettre en place des plans de restructuration massifs sans réelles justifications.

Pour la FEM, ArcelorMittal ne doit pas alimenter le climat d'insécurité actuelle et encourager la baisse du pouvoir d'achat dans un contexte de crise de confiance des consommateurs, alors que les syndicats et les politiciens tentent de trouver des solutions pour éviter une longue dépression économique.

La FEM demande à ArcelorMittal de prendre ses responsabilités vis-à-vis de ses salariés qui sont à l'origine des bénéfices importants engrangés par le groupe ArcelorMittal durant ces dernières années. ArcelorMittal doit informer et consulter les représentants des travailleurs. La FEM rejette toute décision unilatérale de cette nature de la part de la direction .

La FEM va rapidement convoquer une réunion de coordination syndicale sur ArcelorMittal afin d'assurer une réponse coordonnée à cette annonce.

PRESS 36/2008

La FEM est un organe représentatif défendant les intérêts des travailleurs de l'industrie métallurgique en Europe. La FEM dispose d'un mandat de coordination et de représentation externes des syndicats de la métallurgie ainsi que d'un mandat lui permettant d'engager des négociations au niveau européen.

Pour plus d'informations, merci de vous adresser à :
Rédacteur, Peter Scherrer, Secrétaire général de la FEM
Judith Kirton-Darling, Policy Advisor +32.2.227 1052